Compte rendu ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

« La Cagette de Genas » - Mardi 7 juillet 2020

La feuille d'émargement fait état de 15 adhérents présents et de 10 pouvoirs.

Producteurs présents :
Florent MICHEL des Jardins de l'Isle
Boun Ny LIM KOUN de l'Ail des Ours
Sont excusés :
Marie FERRIZ de la Basse Cour bio
Christiane JACQUET de la GAEC Jacquet des Presles
Alexandre TESSIER de la GAEC de Pérusel.

20 h 15 : ouverture de l'AG ordinaire

ORDRE DU JOUR :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Intervention des producteurs
- Maintien du site internet
- Lieu de distribution
- Divers

BILAN MORAL :

Le nombre d'adhérents est stable : 80. Nous avons une file active sur la liste d'attente ce qui permet de remplacer les adhérents qui quittent l'AMAP.
Le renouvellement des contrats se fait maintenant via le logiciel Clic Amap. Les problèmes rencontrés lors de la 1ère utilisation en mai 2019 ont été réglés et le renouvellement de la saison dernière s'est passé sans souci particulier.
Comme chaque saison un panier toutes les 2 semaines est offert aux sœurs en remerciement pour l'utilisation de la cour de l'Ecole Jeanne d'Arc.
La fin de la saison automne 2019 hiver 2020 a été marquée par le confinement à compter du 17/03/2020 et la fermeture de l'école Jeanne D'arc. Les distributions ont donc eu lieu sur le parking à côté de l'école en accord avec la mairie de Genas.

<u>Nouveaux contrats</u> : nous avons été sollicités par le réseau AMAP pour faire une commande de noix anticipée en juin 2019 pour aider le producteur Jérémy Chaffanel suite à une tempête qui avait endommagée son exploitation. Livraison effectuée en Novembre.
Une livraison unique de lentilles vertes de la Ferme du Chapi a eu lieu le 7/05/2019.

Pascal GLASSON sera référent de la recherche de nouveaux contrats.

Actions :

- plantation d'arbres le 23/11/2019 chez Florent Michel avec une dizaine d'adhérents.
- Pique-nique début juillet 2019 au parc de Mathan. Une dizaine d'adhérents étaient présents pour ce moment convivial.

Vote du bilan moral :
Contre : 0
Abstention : 0
Bilan moral approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER :

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

	2019 -2020	PRODUITS	2019 - 2020
		Trésorerie au 31/03/2019	**1622.67 €**
Cotisation Réseau Amap Aura (70 x 15 €)	1050 €	Cotisations adhérents 2019	
Paniers pour les sœurs	264 €	adh mai 2019 (79x18)	**1422 €**
Divers	20.10 €	adh nov 2019 (10x18)	**180 €**
OVH (site internet)	26.30 €		
	1360.40 €		**3224.67 €**

Résultats au 01/04/2020 : 1864,27 €
Hors provision bénéfice de 241 €

Bilan prévisionnel 01/04/2020 au 31/03/2021

CHARGES	2020 - 2021	PRODUITS	2020 - 2021
		Trésorerie au 31/03/2020	**1864.27 €**
Cotisation Réseau Amap Aura (80 x 15 €)	1200 €	Cotisations adhérents 2019	
OVH (site internet)	30 €	adh mai 2019 (80x18)	**1440 €**
Paniers pour les sœurs	264 €	adh nov 2019 (06x18)	**108 €**
Divers	20 €		
Résultats	**1514 €**		**3412.27 €**

Résultats prévisionnels 31/03/2021 : 1898.27 €
Hors provision bénéfice prévisionnel de 34 €.

Une proposition est faite de décaler le paiement de la cotisation annuelle des adhérents. Actuellement celle-ci est réglée pour l'année en cours en Mai (cotisation 2020 réglée en mai 2020).

Les pizzas ne sont pas faites avec du levain.
Il doit tracer toutes les farines utilisées en cas de contrôle ce qui demande une charge importante..
Une journée de découverte de la panification est envisagée, à rediscuter.
Au vu des problèmes rencontrés par l'AMAP pour trouver un lieu de distribution du fait de l'épidémie de Covid 19, Boun Ny propose de mettre son parking à disposition pour les distributions.
Un sondage sera proposé aux adhérents pour savoir s'ils seraient intéressés par les autres produits vendus par Boun Ny dans son magasin (Ex : nems)

MAINTIEN DU SITE INTERNET :

Il est discuté l'intérêt de maintenir ou non le site internet de la « Cagette de Genas ». Celui-ci est hébergé par OVH pour un cout annuel de 30 € environ. Cela permet une visibilité de l'AMAP pour ceux qui recherchent des informations. Toutefois les informations sur ce site ne sont pas forcément à jour.
Il serait possible d'avoir une page de présentation de l'AMAP via le site du réseau AMAP AURA (coût compris dans l'adhésion annuelle au réseau). Il est convenu de mettre en attente le renouvellement de l'hébergement du site par OVH en attendant que Clément BICHAUT se renseigne sur les démarches pour obtenir une page de présentation via le réseau Amap Aura.

LIEU DE DISTRIBUTION :

Nous n'avons pas pu réintégrer l'école depuis sa fermeture en Mars 2020 suite à la pandémie de COVID-19. Le président de l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) souhaite revoir les conditions de distribution dans l'école Jeanne d'Arc et établir une nouvelle convention d'utilisation du lieu.
Nous avons eu l'autorisation de la mairie d'utiliser le parking situé à l'arrière de l'école Jeanne d'Arc (ou la halle de la place Ronshausen) à titre gracieux de fin Mars au 10 Juillet (fin de l'état d'urgence sanitaire). Depuis, la mairie nous a demandé de payer 1,20€ le mètre linéaire pour l'utilisation du parking non sécurisé et non couvert ; nous avons donc décidé de rechercher d'autres lieux de distribution en attendant un retour de l'OGEC.
Les propositions sont les suivantes :
- ferme ou local partenaire : laiterie de Genas, l'Ail des Ours (voir proposition de Boun Ny ci-dessus)
- écoles publiques et privées : rencontrer les directrices pour envisager l'utilisation d'un préau (accord du maire)
- utilisation de la halle centrale : nous souhaitons un lieu couvert, quitte à payer une redevance d'utilisation du domaine publique, autant demander la halle centrale et dans le même temps une subvention de la mairie.
=> En attendant la rentrée, nous acceptons la proposition d'utilisation du parking de l'Ail des Ours. Les adhérents devront se garer sur les parkings de la voie publique afin de permettre aux clients de l'Ail des Ours d'avoir accès au magasin.
=> Faire les démarches auprès des différents interlocuteurs des lieux suscités.
=> Merci à celles et ceux qui pourraient aider pour ces démarches de venir nous trouver.

Cela pose un problème pour l'adhésion au réseau AMAP AURA qui doit être réglée normalement en début d'année. Jusqu'à maintenant le réseau AMAP nous fournissait toujours une attestation d'assurance dès le 1er janvier de l'année en cours même si nous n'avions pas encore réglée l'adhésion.
Pour être plus en conformité nous proposons de récupérer la cotisation des adhérents en Novembre pour un prélèvement en Janvier de l'année suivante.
Ex : pour l'année 2021 la cotisation sera récupérée en Novembre 2020 mais seulement encaissée en Janvier 2021. La cotisation au réseau AMAP AURA pourra ainsi être réglée dès Janvier 2021.

Vote du bilan financier :
Contre : 0
Abstention : 0
Bilan financier approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

3 nouveaux adhérents se représentent pour faire partie du conseil d'administration. Violaine REVERBEL en tant que trésorière, Clément BICHAUD et Pascal GLASSON en tant que membres du bureau.
Cédric PRIEUR se représente au poste de président.
Dominique HARBONNIER démissionne de son poste de trésorière pour prendre le poste de secrétaire.

Vote du conseil d'administration :
Contre : 0
Abstention : 0
Conseil d'administration approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DES PRODUCTEURS :

Florent MICHEL : les 2 AMAP pour lesquelles Florent distribue représentent 80 % de son activité. Le reste est distribué à quelques magasins et 1 restaurant. Il y a 65 paniers pour l'AMAP de Genas.
L'été 2019 a été très chaud ce qui a compliqué son travail.
Il plante petits à petits des arbres fruitiers autour des plantations de légumineuses. De même il plante des arbustes en limite de propriétés afin d'attirer les insectes auxiliaires comme les abeilles.
Florent a embauché un salarié afin d'alléger sa charge de travail même si c'est une charge importante au niveau financier.
Nouvelle plantation : patates douces qui devraient pouvoir être récoltées fin octobre début novembre.

Boun Ny LIM KOUN : Boun Ny prendra sa retraite en 2021 mais son associé continuera l'activité.
Il fabrique du pain avec du levain fait par ses soins. Il utilise a minima de la farine T80 de la marque Marion. Plus le T est élevé, meilleure est la farine au niveau nutritif.

DIVERS :

- Nous remercions Hélène MICHAT qui nous apporte une aide précieuse dans l'organisation des permanences pour la distribution des légumes par les adhérents.
- Modification des dates jokers : il est nécessaire de prévenir les producteurs par mail ou sms en parallèle de la modification sur clic amap. En effet certains producteurs impriment les listes par avance et risque de ne pas voir la modification. Les coordonnées des producteurs se trouvent sur les contrats.
- Proposition de relancer la vie associative en lien avec les valeurs de l'AMAP en participant aux activités nature de la ville, des visites aux producteurs, …

22h15 : fin de l'Assemblée générale ordinaire.

La secrétaire

La trésorière

Le président